

Méthodes en sciences humaines

Méthodes de la science politique

De la question de départ
à l'analyse des données

**Ramona Coman
Amandine Crespy
Frédéric Louault
Jean-Frédéric Morin
Jean-Benoît Pilet
Émilie van Haute**

Doctorat
Master
Licence

Méthodes de la science politique

Méthodes en sciences humaines

*Collection dirigée par Jean-Marie De Ketele,
Jean-Marie Van der Maren et Marie Duru-Bellat*

ALBARELLO L., *Apprendre à chercher* (4^e éd.)
ALBARELLO L., *Choisir l'étude de cas comme méthode de recherche*
ALBARELLO L., AUBIN D., FALLON C., VAN HAEPEREN B. (dir.) *Penser l'évaluation des politiques publiques*
ALBARELLO L., BOURGEOIS É., GUYOT J.-L., *Statistique descriptive*
ANIS J., *Texte et ordinateur. L'écriture réinventée ?*
ARCAND R., BOURBEAU N., *La communication efficace*
BRESSOUX P., *Modélisation statistique appliquée aux sciences sociales* (2^e éd.)
CISLARU G., CLAUDEL Ch., VLAD M., *L'écrit universitaire en pratique* (2^e éd.)
COLSON J., *Le dissertaire*
CRESPIY A., VAN HAUTE É., LOUAULT F., PILET J.-B., J.-F. MORIN., COMAN R.,
Méthodes de la science politique. De la question de départ à l'analyse des données
COSNEFROY L., *Méthodes de travail et démarches de pensée*
CRÊTE J., IMBEAU L. M., *Comprendre et communiquer la science*
DEFAYS J.-M., *Principes et pratiques de la communication scientifique et technique*
DE KETELE J.-M., ROEGIERX X., *Méthodologie du recueil d'informations* (5^e éd.)
DÉPELTEAU FR., *La démarche d'une recherche en sciences humaines* (2^e éd.)
ENGLEBERT A., *Le mémoire sur ordinateur*
FOX W., *Statistiques sociales*
GUAY J.-H., *Statistiques en sciences humaines avec R. Sciences sociales et psychologie*
GOMEZ F., *Le mémoire professionnel*
HOTTOIS G., *Penser la logique* (2^e éd.)
HOWELL D. C., *Méthodes statistiques en sciences humaines*
JONES R. A., *Méthodes de recherche en sciences humaines*
JUCQUOIS G., *Rédiger, présenter, composer* (2^e éd.)
JUCQUOIS G., VIELLE C., *Le comparatisme dans les sciences de l'homme*
LAVEAULT D., GRÉGOIRE J., *Introduction aux théories des tests* (3^e éd.)
LEJEUNE CHR., *Manuel d'analyse qualitative. Analyser sans compter ni classer*
LEMIEUX V., OUMET M., *L'analyse structurale des réseaux sociaux*
LENOBLE-PINSON M., *La rédaction scientifique*
LESSARD-HÉBERT M., GOYETTE G., BOUTIN G., *La recherche qualitative. Fondements et pratiques*
MACE G., PÉTRY FR., *Guide d'élaboration d'un projet de recherche en sciences sociales* (4^e éd.)
MÉOT A., *Introduction aux statistiques inférentielles*
MILES B. M., HUBERMAN A. M., *Analyse des données qualitatives* (2^e éd.)
PIRET A., NIZET J., BOURGEOIS E., *L'analyse structurale*
SCHNEDECKER C., *Lire, comprendre, rédiger des textes théoriques*
THIRY P., *Notions de logique* (3^e éd.)
VAN DER MAREN J.-M., *Méthodes de recherche pour l'éducation* (2^e éd.)
VAN DER MAREN J.-M., *La recherche appliquée pour les professionnels. Éducation, (para)médical, travail social* (3^e éd.)
VAN HOOLAND S., GILLET F., HENGCHEN S., DE WILDE M., *Introduction aux humanités numériques : méthodes et pratiques. Sciences humaines et sociales*

Méthodes en sciences humaines

Méthodes de la science politique

De la question de départ
à l'analyse des données

Ramona Coman
Amandine Crespy
Frédéric Louault
Jean-Frédéric Morin
Jean-Benoît Pilet
Émilie van Haute

Docteurat
Master
Licence

Pour toute information sur notre fonds et les nouveautés dans votre domaine de spécialisation, consultez notre site web : www.deboecksuperieur.com

© De Boeck Supérieur s.a., 2016
Rue du Bosquet, 7 – B-1348 Louvain-la-Neuve

Toute reproduction d'un extrait quelconque de ce livre, par quelque procédé que ce soit, et notamment par photocopie ou microfilm, est strictement interdite.

Imprimé en Belgique

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale, Paris : septembre 2016
Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles : 2016/13647/134

ISSN 1373-0231
ISBN 978-2-8073-0224-2

INTRODUCTION

Aujourd'hui, relativement peu d'ouvrages en français sont consacrés spécifiquement aux méthodes en science politique, souvent englobée dans les sciences sociales. Pourtant, au-delà des grands principes méthodologiques communs aux sciences sociales, une palette de plus en plus riche de méthodes et techniques peut aujourd'hui être déclinée de manière spécifique pour l'étude des phénomènes politiques, qu'il s'agisse de comprendre l'évolution des partis et des résultats électoraux, la fabrique des politiques de l'Union européenne, ou encore les dynamiques des grands conflits à travers la planète. Au cours de la seconde moitié du xx^e siècle, la science politique, au plan international, s'est inspirée de manière de plus en plus prégnante de l'économie (notamment sous l'influence de la discipline aux États-Unis). Dans le même temps, elle reste encore largement inspirée par la philosophie politique, le droit public, l'histoire, ou la sociologie. Elle est donc, depuis ses origines, une discipline plurielle, faite de multiples traditions et approches des phénomènes politiques. D'un point de vue méthodologique, on distingue souvent entre les approches quantitatives, ayant recours aux outils statistiques pour analyser les données, et les approches qualitatives, reposant sur une conception plus souvent narrative de compte rendu des données (même si tableaux, visualisations graphiques, etc. sont aussi utilisés pour objectiver les données en recherche qualitative). Pourtant, cette dichotomie ne doit pas être exagérée, comme en témoigne notamment le développement croissant des stratégies de recherche mixtes (« quali-quant »). Indépendamment du choix d'emprunter la voix qualitative ou quantitative, la pertinence de toute recherche en science politique repose avant tout sur l'explicitation, par le/la chercheur.e, des principes et choix méthodologiques qui guident son travail. Cela n'implique pas uniquement l'utilisation d'outils et de techniques de récolte et d'analyse des données, mais aussi la définition d'un rapport à la recherche, d'une posture quant aux objectifs poursuivis, et la mise en œuvre rigoureuse et cohérente d'une démonstration basée sur des faits et observations : c'est ce qu'on appelle l'administration de la preuve.

Le présent ouvrage ne témoigne d'aucun parti pris (sous)disciplinaire, théorique ou épistémologique. Au contraire, il vise à refléter le pluralisme persistant des

approches méthodologiques qui caractérisent la science politique contemporaine, qui s'inscrit désormais dans un contexte scientifique international. Ce manuel s'adresse avant tout aux politologues – ou politistes – en formation. Il vise à vous accompagner dans votre parcours, depuis la formulation de la question de départ jusqu'à celle de la nature des données et de leur récolte, en proposant divers outils intellectuels ou techniques qui vous aideront à atteindre vos objectifs. Bien construire une recherche, c'est avant tout savoir s'orienter à travers le paysage complexe des méthodes en science politique, et opérer une série de choix méthodologiques qui s'influencent mutuellement et doivent aboutir à la réalisation d'un tout cohérent. Si les méthodes qualitatives semblent, au premier abord, plus accessibles au/à la chercheur.e néophyte, cette impression peut être trompeuse ; en tout état de cause, elles ne nécessitent pas moins d'explicitation le dispositif méthodologique mis en œuvre. Car c'est bien la rigueur méthodologique (quelles que soient l'approche et les méthodes retenues) qui différencie une recherche en science politique d'une enquête journalistique ou d'un commentaire sur des phénomènes politiques passés ou présents. En ce sens, le compte rendu d'un travail reposant sur une stratégie de recherche clairement définie et exposée (qu'il s'agisse d'un travail, d'un mémoire, d'une thèse, d'un article ou ouvrage scientifique) se distingue d'un essai ou article d'opinion. Si le compte rendu d'une étude en science politique comprend nécessairement une part de persuasion, dans le sens où l'on tente de convaincre les lecteurs de la pertinence de ses choix théoriques et méthodologiques et donc de la validité de ses conclusions, toute recherche devrait fournir suffisamment d'explications sur la stratégie de recherche employée pour pouvoir être répliquée par un.e autre chercheur.e.

Conçu comme un *vademecum*, cet ouvrage se compose de deux parties en partant des aspects les plus généraux pour aller vers les aspects plus spécifiques de la stratégie de recherche. La première partie de ce manuel expose les grandes options méthodologiques qui sous-tendent toute stratégie de recherche cohérente. Le chapitre 1 s'intéresse aux grandes postures ontologiques et épistémologiques, c'est-à-dire, respectivement, la conception que chaque chercheur.e se fait de la réalité politique et sociale (de quoi est faite la politique ?) et la conception qu'il/elle se fait de la connaissance et de la science (dans quelle mesure et comment la science politique peut-elle élucider certaines questions ou prédire des phénomènes ?). Trois postures principales sont exposées : la posture positiviste, la posture compréhensive et la posture réaliste critique. De ce positionnement originel découle la philosophie qui déterminera vos choix méthodologiques. Les grandes options structurant une recherche en science politique sont exposées dans le chapitre 2. Il s'agit d'abord du choix concernant le type de raisonnement, plutôt inductif ou déductif. Ensuite, il vous faudra choisir un niveau d'analyse c'est-à-dire une perspective micro (au niveau des individus), méso (au niveau des groupes ou organisations) ou au niveau macro (au niveau de la société dans son ensemble, des grandes structures politiques et sociales). Le troisième choix concerne celui des cas, c'est-à-dire la nature des parties de réalité empirique que l'on va étudier, et de quelle manière on va éventuellement les comparer : la comparaison constitue un type de raisonnement et d'analyse quasi omniprésent, tant étudier les phénomènes politiques consiste à les comparer entre eux. À cet égard, il faudra finalement déterminer si la comparaison se fait à un seul moment dans le temps (de manière transversale entre les cas) ou à des moments différents (étude longitudinale). Pour finir, le chapitre 3 propose un schéma de la recherche composé d'étapes ou, en d'autres termes, la stratégie selon

laquelle les investigations seront menées. Il faudra alors déterminer le choix du problème à étudier (choix du sujet, formulation de la question de départ, réalisation d'un état de l'art de la littérature et exploration du sujet), la définition du questionnement (choix de l'approche théorique, formulation de la question de recherche, formulation des hypothèses), et enfin le choix de la stratégie empirique (sélection des cas ou du terrain à étudier, opérationnalisation des hypothèses, choix de la méthode de collecte et d'analyse des données).

La seconde partie de ce manuel passe en revue six méthodes centrales en science politique : les méthodes expérimentales, la réalisation d'enquêtes et l'utilisation de base de données, la réalisation d'entretiens, l'analyse de contenu et de discours, la recherche documentaire et le traçage des processus, et l'observation ethnographique. Si ce panel de méthodes n'est pas exhaustif, il reprend les méthodes dont l'utilisation est aujourd'hui la plus répandue dans la recherche en science politique. Ceci étant, d'autres méthodes ont émergé comme la modélisation formelle, l'analyse de réseau ou l'analyse qualitative-quantitative comparée (dite « QCA »). Ces dernières requérant des compétences techniques plus pointues, elles ne seront pas traitées dans ce manuel à destination des chercheur.e.s novices. Le parti pris de ce manuel est de se concentrer sur les aspects pratiques et l'utilisation des méthodes, mais aussi de mettre en évidence les liens qui existent entre la démarche méthodologique générale exposée dans la première partie de l'ouvrage et les choix plus spécifiques de méthodes. En effet, si de très nombreuses combinaisons peuvent donner lieu à d'innombrables stratégies de recherche, toutes les méthodes de ne peuvent être combinées avec n'importe quelle posture épistémologique (voir Tableau 10.1 récapitulatif en conclusion). Le plus important est de garder à l'esprit la cohérence d'ensemble du projet. Ainsi, chaque chapitre propose d'abord un bref exposé sur les origines le développement de chaque méthode afin de donner des indications sur la philosophie, les faiblesses et les perfectionnements qu'il faut prendre en compte lorsque l'on choisit d'utiliser cette méthode. Le reste des chapitres se concentre sur les aspects pratiques. D'abord, une section pose les grands principes de la méthode et fournit la définition des concepts et les notions techniques indispensables. Il s'agit ici notamment de comprendre comment une méthode particulière de collecte et d'analyse des données s'articule avec les différentes postures épistémologiques et autres choix méthodologiques présidant aux différentes stratégies de recherche. Le cœur de chaque chapitre se concentre sur « comment faire » en expliquant concrètement la démarche à adopter pour chaque méthode. Enfin, une section finale illustre chaque méthode en expliquant comment elle a été utilisée dans des travaux de référence en science politique. Cela vous permettra de réaliser concrètement comment d'autres chercheur.e.s ont effectué le cheminement méthodologique qui les a conduit.e.s de leur intérêt pour un sujet à la production de résultats ayant une pertinence scientifique.

Si la succession des chapitres répond à une logique intellectuelle de construction de la recherche, les différents stades de l'élaboration d'un tel travail ne peuvent être strictement compartimentés selon des étapes chronologiques. Le chapitre 3 présente le parcours « idéal » du/de la chercheur.e. En réalité, vous serez amené.e à opérer des allers-retours entre les différentes étapes et dimensions de votre recherche (hypothèses, données, méthode de collecte et d'analyse) afin de sans cesse vérifier la pertinence de vos choix et surtout, d'en garantir la faisabilité. Tout.e chercheur.e se heurte à des obstacles qu'il faut savoir surmonter avec rigueur, mais aussi pragmatisme. Gardez à l'esprit que la rigueur méthodologique absolue n'existe pas et

qu'aucune méthode n'est une panacée. Toute recherche comporte nécessairement des limites, faiblesses et angles morts. Une étude ne peut avoir l'ambition d'expliquer un phénomène dans sa totalité : il s'agit plutôt de démontrer la pertinence d'un argument ancré dans une approche théorique particulière et qui repose sur des observations concrètes. Il faut parfois mieux accepter certains compromis méthodologiques, en les justifiant, que se laisser paralyser par la recherche de perfection. La meilleure recherche est avant tout celle qui est menée à bien !

CHAPITRE 1

LA SCIENCE POLITIQUE, UNE MOSAÏQUE DE POSTURES

1. Introduction

L'histoire de la science politique et de ses relations avec l'histoire, la sociologie et le droit est rarement présentée comme un long fleuve tranquille. Les travaux qui relatent les grandes étapes ayant marqué le développement de notre discipline décrivent des moments d'enthousiasme intellectuel et de déception, des réalisations concrètes et des remises en cause, des ambitions et des obstacles. Ils présentent une discipline traversée par des conflits, où les politologues sont assis « à des tables séparées », chacun avec « sa conception de la science politique », mais chacun « protégeant sa part secrète de vulnérabilité »¹. Cela étant, depuis le début du ^{xxi}^e siècle, en Europe comme aux États-Unis, les rivalités entre politologues tendent à s'estomper. Loin d'être homogène ou unifiée, la science politique est davantage présentée comme étant plus ouverte au dialogue intra et interdisciplinaire, éclectique et pluraliste².

D'où viennent ces rivalités intellectuelles ? Qu'est-ce qui divise ou rassemble les politologues ? C'est à ces questions que ce chapitre se propose de répondre, en mettant en exergue que la science politique est plurielle³ et que ce pluralisme théorique et méthodologique s'explique d'une part par des considérations ontologiques et épistémologiques contrastées et, d'autre part, par le rapport entre la science politique et le/la politique (le « monde réel »). Autrement dit, les origines de ces controverses se trouvent dans les réponses que les politologues donnent aux questions suivantes : quelle est la nature de la « réalité » que la science politique étudie ? Comment la

1 Almond, G., « Les tables séparées. Écoles et sectes dans la science politique américaine » *Politix* 1997, 10, p. 40.

2 Coman, R. et Morin, J.F., « Towards a More Eclectic, Cosmopolitan and Pluralist Political Science ? », dans Coman, R. et Morin, J.F. (dir.), *Political Science in Motion*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2016.

3 Darras, E. et Philippe, O. (ed.), *La science politique une et multiple*, Paris, L'Harmattan, 2004.

connaître ? Comment l’observer ? La première question relève de la branche de la philosophie qui s’intéresse à la nature de la réalité à observer, c’est-à-dire l’ontologie. La deuxième question invite les chercheur.e.s à s’intéresser aux modalités de production de la connaissance. Ce type de questionnement sur la production du discours scientifique a mis les bases d’une branche de la philosophie de la connaissance connue sous le nom de l’épistémologie. La troisième interrogation porte sur la méthode et invite les chercheur.e.s à s’intéresser aux stratégies de collecte et d’analyse des données rassemblées pour comprendre le phénomène soumis à l’analyse (Tableau 1.1).

Tableau 1.1 : Ontologie, épistémologie et méthodologie

L’ontologie	L’épistémologie	La méthodologie
C’est la branche de la philosophie qui s’intéresse à la nature de la réalité (objective ou subjective) à observer. L’ontologie s’interroge sur les composantes de la réalité, leurs caractéristiques, et leur liant.	C’est la branche de la philosophie qui porte sur la nature de la connaissance. L’épistémologie permet de définir ce que constitue un savoir juste ou légitime	C’est la stratégie de recherche. La méthodologie porte à la fois sur les stratégies de collecte de données et sur les stratégies d’analyse de ces données.
Par exemple, dans une étude sur les institutions, il s’agirait de se poser les questions suivantes :		
Quelle est la nature des institutions ? Est-ce qu’elles sont des intermédiaires, des acteurs, ou des contraintes ?	Qu’est-ce que l’on peut et que l’on doit savoir sur les institutions ? Devrait-on s’interroger sur ce qui les détermine ou sur leurs effets sur la société ?	Comment observer les institutions ? Devrait-on interroger les individus qui la composent ou plutôt observer leurs comportements ?

À ces questions, différentes conceptions s’opposent au sein de la communauté des chercheur.e.s, chacune ayant des implications importantes sur le développement des approches théoriques et méthodologiques. Ce chapitre présente trois postures qui ont marqué le développement de la science politique et des sciences sociales : la posture positiviste, la posture compréhensive et la posture réaliste critique (voir synthèse en Tableau 1.2 en fin de chapitre). Si les origines du positivisme et de la posture compréhensive sont lointaines, remontant aux débats des sociologues du ^{xix}^e siècle, la dernière est plus récente et résulte de la tentative de concilier les extrêmes. Ces trois postures ont donné lieu à différents types de savoirs : empirique-analytique, dont l’objectif est d’identifier des régularités et de les expliquer ; historique-herméneutique, dont l’objectif est de comprendre les significations des phénomènes ; et une forme de connaissance critique, dont l’objectif est l’émancipation sociale. Ces différentes postures ont marqué durablement l’essor de la science politique. D’une part, les partisan.e.s de l’explication ont développé des méthodes quantitatives et se sont penché.e.s sur la recherche des relations objectives de cause à effet. D’autre part, les adeptes de la compréhension ont embrassé des postures sociologiques en essayant de saisir la signification et le sens des phénomènes par l’étude des motivations subjectives qui guident l’action humaine.

L’objectif de ce chapitre introductif est de présenter ces trois postures afin de vous permettre de mieux comprendre, dans les chapitres suivants, la diversité de postulats ontologiques et épistémologiques qui caractérisent la science politique. Tout au long des chapitres proposés dans ce volume le/la lecteur/lectrice décou-

vrira que la panoplie de réponses proposées par les politologues aux questions ontologique, épistémologique et de méthodologie formulées ci-dessus se trouve à l'origine de la diversité des approches théoriques et méthodologiques en science politique.

2. Le post-positivisme, une posture encore dominante

Dans les années 1950, au moment de son institutionnalisation aux États-Unis et en Europe, la science politique reposait sur les postulats du positivisme. Cette posture a eu des effets durables sur le développement de la boîte à outils des politologues, à savoir sur leurs théories et méthodes. D'un point de vue théorique, aux origines, le positivisme a été solidement ancré dans l'étude des institutions, des élections et de la participation politique. De même, en relations internationales (RI), le réalisme, le libéralisme et l'institutionnalisme⁴ se sont développés à partir des ambitions du positivisme⁵. Bien que sa place et ses apports aient été remis en question, il continue à occuper une position privilégiée au sein de la communauté des chercheurs.e.s. Cette section examine cinq postulats du positivisme (voir l'Encadré 1.1) et illustre leurs effets sur le développement de la science politique.

ENCADRÉ 1.1 : LES POSTULATS DU POSITIVISME

1. La distinction entre science de la société et science de la nature est faible.
 2. Il est possible de percevoir la réalité telle qu'elle est. La réalité est connaissable par l'observation des régularités et de ses manifestations.
 3. Ces observations peuvent conduire à l'élaboration d'hypothèses, à la détermination de liens de causalité entre les phénomènes observés, et même de lois empiriques.
 4. Il est possible de mesurer la réalité observée. Il suffit d'inventer des instruments méthodologiques sophistiqués.
 5. À l'aune du positivisme, l'objectif de la science est de produire un savoir falsifiable.
-

2.1. LA DISTINCTION ENTRE SCIENCE DE LA SOCIÉTÉ ET SCIENCE DE LA NATURE EST FAIBLE

Afin de poser les bases d'une discipline distincte, séparée de l'histoire, de la sociologie et du droit, les premières générations de politologues ont voulu soumettre l'étude de la/du politique à la même rigueur d'analyse que celle qui caractérise les sciences naturelles. Le développement de la science politique s'est ainsi transformé en une quête permanente pour prouver non seulement ses spécificités

4 Smith, S., Booth, K. et Zalewski, M., *International Theory. Positivism and Beyond*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.

5 Smith, S., « Social constructivisms and European studies: a reflectivist critique », *Journal of European Public Policy* 1999, 6(4), p. 11.

par rapport aux autres disciplines sœurs, mais aussi pour prouver sa scientificité. Son évolution a été guidée par un certain nombre d'objectifs comme la codification des explications universelles et le développement de méthodes spécifiques. Le mot clé qui s'est rapidement imposé a été celui de positivisme, qui veut dire « réel » en opposition à tout ce qui est chimérique. Ainsi, l'empirisme, du terme grec *empeirikos* qui signifie « qui se dirige d'après l'expérience », est devenu un principe de base de la science politique. Inspirée par les sciences de la nature et la physique, cette forme de production de la connaissance repose sur le postulat ontologique que la « réalité » existe en soi (donc elle est objective) et qu'elle est connaissable par l'observation. L'empirisme est associé à une démarche spécifique de production de la connaissance qui repose sur l'observation successive d'un phénomène pour en extraire une série d'énoncés généraux (voir chapitre 2). Elle consiste en l'observation des régularités qui se présentent dans la nature ou dans l'expérimentation. Cette affirmation nous conduit au deuxième postulat du positivisme.

2.2. IL EST POSSIBLE DE PERCEVOIR LA RÉALITÉ TELLE QU'ELLE EST ET DE L'EXPLIQUER

Cela veut donc dire qu'à partir d'une série d'observations particulières, rigoureuses et systématiques, le/la chercheur.e peut induire des énoncés généraux (des « vérités ») qui lui permettent de rendre compte de la réalité. Cette posture correspond au type nomothétique d'analyse qui consiste à identifier, à partir des régularités observées, des lois (*nomos*, en grec) ou des conditions d'apparition de certains phénomènes ou processus politiques. À travers cette démarche, l'objectif des chercheur.e.s n'est pas seulement de décrire mais surtout d'expliquer le réel par l'observation des relations de cause à effet qui le fondent. L'établissement scientifique de ce rapport de cause à effet exige la mise en place d'un dispositif de recherche complexe. C'est à ce dilemme intellectuel que de nombreux politologues ont tenté de répondre en proposant des règles (méthodologiques) qui permettent de démontrer l'existence des liens de causalité entre deux phénomènes. Il a été ainsi dit que la première règle est la *co-variation* : si la cause A est présente, l'effet B doit être aussi présent. La deuxième règle est la *séquence*, c'est-à-dire que la cause A doit précéder l'effet B. La troisième règle – la *contiguïté* – consiste à dire qu'entre la cause A et l'effet B il ne doit pas y avoir un élément C qui, effet de A, puisse être la véritable cause de B. La quatrième règle est celle de l'*exclusivité*, qui affirme qu'un « événement A ne peut être posé comme la cause de B que s'il n'existe aucun autre phénomène indépendant de A qui puisse être lui-même la cause de B »⁶. En science politique, la causalité peut être étudiée à travers différentes méthodes qualitatives et quantitatives comme illustré dans les chapitres 5 et 8.

6 Almond, G. A. et Genco, S. J., « Clouds, Clocks and the Study of Politics », *World Politics* 1977, 29(4), p. 501 ; McFalls, L., *Construire le politique. Contingence, causalité et connaissance dans la science politique contemporaine*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2006, p. 245.

2.3. L'OBSERVATION DE LA RÉALITÉ CONDUIT À L'ÉLABORATION D'HYPOTHÈSES ET DE « LOIS »

Si la réalité peut réellement être observée, la démarche empirique et la collecte de données reposent sur l'identification des faits, des données, en vue de dégager une généralisation d'un certain ordre. Selon le credo positiviste, l'observation de la réalité « réelle et objective » doit conduire à la formulation de généralisations, ou « lois », à partir desquelles vont se développer les premières théories en science politique. Chercher des régularités dans la production des faits politiques implique d'en identifier les causes.

Par exemple, selon un raisonnement positiviste, les premières générations de politologues, pour la plupart spécialistes du droit constitutionnel, ont tenté de décrire le fonctionnement des institutions et la pratique des gouvernements mis en place après les deux guerres mondiales. Les politologues estimaient que les institutions constituaient les fondations concrètes de la politique et, par extension, de la science politique. Choisie comme unité d'analyse privilégiée, l'étude des institutions permettait de définir l'espace politique, d'imaginer les frontières séparant « la politique » de « la société » et de « donner au système politique sa cohérence et son intégrité »⁷. Pour ce faire, on postulait que les institutions avaient une « existence réelle » (postulat ontologique) et des propriétés intrinsèques. Ce postulat permettait d'expliquer non seulement des résultats et des événements particuliers, mais offrait aussi des clés de compréhension dans l'explication des relations de cause à effet dans la vie politique. Ainsi, des institutions comme les parlements, les constitutions ou l'administration étaient analysées comme des objets qui pouvaient être comparés, mesurés et classifiés. Au cœur de ces travaux se trouvait l'intérêt pour les données brutes qui devaient permettre d'élucider la nature des institutions, leur rôle et leur fonctionnement. La collecte de données a été très prolifique dans les années 1950. C'est ce travail minutieux d'observation du fonctionnement des institutions qui a permis de mettre en avant les caractéristiques des régimes démocratiques et de les comparer plus tard à d'autres types de régimes politiques. Ces premiers travaux ont mis les bases du premier courant théorique de la discipline, l'institutionnalisme classique. C'est en observant les institutions que des concepts tels que la « démocratie parlementaire », le « fédéralisme », le « contrôle de constitutionnalité » ont été définis⁸. C'est aussi en observant la réalité que les chercheur.e.s ont pu, par exemple, constater que le scrutin uninominal à un tour « conduit généralement à une distorsion significative entre le nombre de voix recueillies et le nombre de sièges obtenus »⁹. On a souvent déploré l'incapacité des premières générations de politologues qui, alors qu'ils/elles se sont attaché.e.s à l'observation minutieuse de la réalité, ne sont pas parvenu.e.s à donner une dimension explicative à la science politique et de mieux saisir, par exemple, les grands bouleversements politiques des années 1930 en Europe.

7 Stone, A., « Le néo-institutionnalisme. Défis conceptuels et méthodologiques », *Politix* 1992, 5(20) p. 158.

8 *Ibid.*, p. 158.

9 Bélanger, A.-J., « Épistémologues de la science politique, à vos marques ! » dans Olivier, L. *et al.* (dir.), *Épistémologie de la science politique*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1998, p. 27.

2.4. IL EST POSSIBLE DE MESURER LA RÉALITÉ OBSERVÉE

En dépit de la richesse des données collectées, il y avait dans les années 1950 un sentiment d'insatisfaction quant à l'incapacité des premiers politologues, pour la plupart institutionnalistes, d'aller au-delà de la surface de la réalité observée. Ce bilan mitigé a eu des effets sur le développement de la science politique positiviste, tant sur le plan méthodologique que sur le plan théorique. À la fin des années 1950, la nouvelle génération de politologues représentée aux États-Unis par David Truman, Gabriel Almond et Robert Dahl était peu satisfaite des progrès de la discipline et des dimensions historique, philosophique et légaliste qui dominaient encore l'analyse des phénomènes politiques¹⁰. Cette nouvelle génération de politologues s'est donné l'objectif de « réformer en profondeur une discipline encore tournée vers le droit, la philosophie et l'histoire » et qui était « en retard sur les autres sciences sociales »¹¹. Sous l'influence du credo positiviste, ce groupe de chercheur.e.s manifestait aussi une certaine « sympathie » pour les méthodes dites scientifiques et exprimait son optimisme quant aux possibilités d'étudier la politique à travers celles-ci¹². Leur objectif était d'expliquer la vie politique au moyen de méthodes inspirées par la science empirique moderne. Les promoteurs de cette approche, connue sous le nom du « credo behavioraliste », ont contribué au développement et à l'utilisation des méthodes statistiques et mathématiques en science politique. Ce courant, connu sous le nom du *behavioralisme*, a donné lieu à l'émergence d'une large panoplie de méthodes de collecte des données, comme les sondages, les enquêtes d'opinion (voir chapitre 4) et les méthodes expérimentales (voir chapitre 5). L'essor de ces méthodes a ainsi favorisé le développement d'une science politique capable de générer des hypothèses sur base de l'observation de la vie politique et sociale.

2.5. L'OBJECTIF DE LA SCIENCE POLITIQUE EST DE PRODUIRE UN SAVOIR FALSIFIABLE

Craignant la surabondance de données empiriques, il a été mis en exergue que l'observation pure de la réalité ne garantit pas la véracité des énoncés généraux car l'observation d'un phénomène n'est jamais complète.

Pour illustrer les limites de l'empirisme pur et l'importance de la raison (donc de la théorie) dans la production de la connaissance, Ben Rosamond¹³ propose l'exercice suivant : demander à deux étudiant.e.s d'entrer dans un auditoire et de le décrire. Ayant fait l'exercice, on a pu constater qu'une étudiante a observé le tapis, les sièges, le tableau noir, le profil des élèves, le bruit dans la salle, etc. L'autre étudiant a relevé des aspects différents : une personne qui parle, des personnes qui écoutent et qui participent à une discussion, la durée de l'événement, etc. Alors que, dans le premier cas, la description de l'auditoire est

10 Dahl, R. A., « The Behavioral Approach in Political Science: Epitaph for a Monument to a Successful Protest », dans Eulau, H. (ed.), *Behavioralism in Political Science*, New Brunswick, NJ, Transaction Publishers, 1969, p. 76.

11 Blondiaux, L., « Les tournants historiques de la science politique américaine », *Politix* 1997, 4, p. 13.

12 Dahl, R. A., *op. cit.*, p. 76.

13 Rosamond, B., *Theories of the EU integration*, Basingstone, MacMillan, 2000, p. 4.

éclectique, dans le deuxième exemple les éléments relevés correspondent plutôt à la description d'une catégorie abstraite bien déterminée : un cours. Dans la première énumération, il n'y a pas de cohérence explicite entre les différentes caractéristiques de l'auditoire. Par contre, le deuxième observateur décrit ce qu'il observe en donnant une signification à l'activité qui est en train de se dérouler sous ses yeux. Si le deuxième dirige son attention sur des caractéristiques bien précises, la première ne sait pas sur quoi porter son attention, sa description étant aléatoire et ne permettant pas de décoder la signification de ce qui est observé.

Il en résulte donc que la collecte de données, même extensive, n'est jamais suffisante pour satisfaire l'esprit scientifique de la science politique. De nombreux chercheur.e.s, dont Karl Popper, avaient déjà exprimé des objections quant à la possibilité d'accéder à la connaissance à travers l'observation pure de la réalité. Pour reprendre Karl Popper, « peu importe le grand nombre de cygnes blancs que nous puissions avoir observés, il ne justifie pas la conclusion que tous les cygnes sont blancs »¹⁴. Ainsi, étant donné l'incapacité de tout observer ainsi que l'impossibilité d'accéder à une observation complète de la réalité, le positivisme a été révisé, instaurant la primauté de la raison sur l'observation. Bon nombre de fondateurs de la science politique ont rappelé avec force que nos sens ne peuvent pas nous guider dans l'explication du réel. Ce sont les concepts et la théorie qui nous orientent vers ce qui mérite d'être observé. En mettant l'accent sur la théorie, l'objectif des partisan.e.s du positivisme était de simplifier la réalité « observable » et « mesurable » et de générer des hypothèses explicatives, prédictives et falsifiables. Ce postulat n'est pas resté sans échos dans le développement de la production de la connaissance, comme il sera montré dans le chapitre 2. En science politique, à l'aune de cette posture, les hypothèses sont devenues centrales dans le travail de problématisation de l'objet d'étude. Les hypothèses orientent la recherche et doivent être constamment soumises à l'épreuve du test empirique, de la falsification et même transposées à d'autres objets d'étude que ceux pour lesquels elles ont été formulées (voir chapitre 3).

ENCADRÉ 1.2 : DÉFINITIONS – CONCEPT ET THÉORIE

Un **concept** est une abstraction qui représente une idée ; une construction abstraite qui vise à rendre compte du réel ; un outil qui permet d'organiser la réalité et la recherche.

Une **théorie** est une représentation simplifiée de la réalité. Elle propose une explication des relations qui existent entre différents concepts.

Une **hypothèse** est une explication anticipée à la question posée, une affirmation provisoire qui décrit ou explique un phénomène. Elle peut être vérifiée ou falsifiée.

Les théories, les concepts et les hypothèses permettent d'ordonner la réalité étudiée et de tracer un schéma d'observation afin de parvenir à des explications de la réalité étudiée.

14 Popper, K., *La logique de la découverte scientifique*, Paris, Payot, 1973, p. 23.

Il résulte de ces considérations que, sans théorie, le/la chercheur.e risque d'être submergé.e par une quantité d'informations et de détails : il/elle est alors incapable de les analyser, de les classer et même de leur donner sens, de les interpréter. La description pure prend beaucoup de temps et ne présenterait aucun intérêt car une bonne description doit être organisée, donc guidée par un fil conducteur. En science politique, l'observation pure de la réalité est rare ou quasi absente. Comme il sera expliqué dans les chapitres 2 et 3, pour de nombreux chercheur.e.s en science politique ce sont les théories et les concepts ou les formes abstraites de la connaissance qui structurent nos observations (Encadré 1.2).

3. La posture compréhensive et la diversité des postulats constructivistes

Issue de la critique des postulats positivistes, la posture compréhensive trouve ses origines dans la sociologie de Max Weber et sa conception de *verstehen*. Cette posture introduit une nouvelle conception de la réalité et fixe des objectifs différents à la science politique. À la lumière de cette conception¹⁵, les fondateurs de cette posture ont soutenu que la réalité ne peut être comprise à travers les méthodes des sciences de la nature, en cherchant une cause inconnue à un effet observé. Priorité est donnée à la compréhension au détriment de l'explication positiviste. Les objets sociaux et politiques ne sont intelligibles que si l'on s'intéresse aux interprétations et aux significations que les acteurs en donnent. L'idée clé de la sociologie weberienne débute ainsi avec la compréhension du sens que seul l'acteur peut donner aux phénomènes et à l'action sociale. Bien que cette posture soit ancienne dans les sciences sociales, ce n'est qu'à partir des années 1980 qu'elle trouve un terrain fertile pour se développer en science politique, jetant ainsi les bases d'une multitude de positions constructivistes¹⁶. Ces travaux se sont développés dans le domaine des relations internationales¹⁷ pour être progressivement repris par d'autres sous-champs de la discipline, notamment en études européennes et en sociologie politique. Pour certains, le(s) constructivisme(s) est/sont souvent présenté(s) comme un courant ontologique¹⁸ qui repose sur une conception particulière de la réalité qui est subjective. Pour d'autres, il s'agit d'une posture épistémologique, c'est-à-dire un discours sur la production de la connaissance qui rejette la recherche des régularités. Qu'il soit qualifié de courant ontologique ou épistémologique, force est de constater que le constructivisme est loin d'être un courant homogène. Les frontières entre ces différentes postures constructivistes sont extrêmement poreuses. En dresser un tableau général tout en reflétant les différentes nuances est un exercice difficile. La principale raison de cette difficulté est que la rupture ontologique et épistémologique opérée avec le positivisme n'est pas homogène, comme l'illustre le Tableau 1.2.

15 Geertz, C., *An Interpretation of Cultures*, New York, Basic Books, 1973, p. 17.

16 Risse, T. et Wiener, A., « 'Something rotten' and the social construction of social constructivism: a comment on comments », *Journal of European Public Policy* 1999, 6(5), p. 776.

17 Klotz, A. et Lynch, C., « Le constructivisme dans la théorie des relations internationales », *Critique internationale* 1999, 2.

18 Wendt, A., « Anarchy is What States Make of It: The Social Construction of Power Politics », *International Organization* 1992, 46, pp. 391-425.

Tableau 1.2 : Les différents constructivismes – objectifs, position ontologique et épistémologique

	Le courant moderniste ou dominant du constructivisme	Le courant radical	Le courant critique
Objectifs	Expliquer et comprendre ; Découvrir des mécanismes causaux	Comprendre ; Démarche interprétative	Émancipation de la société
Position ontologique	La réalité est intersubjective Les idées et les intérêts des acteurs sont largement construits	Ignore la réalité matérielle Intérêt pour le discours	Le monde est en construction et les théories participent à ce processus
Position épistémologique	Positiviste : il est possible d'établir des relations de cause à effet dans la compréhension de la réalité	Post-positiviste : Critique contre toute tentative d'établir des liens de causalité	Post-positiviste : Il n'existe pas de théorie en soi. « La théorie est toujours pour quelqu'un et pour quelque chose » ¹⁹

Adapté à partir de Sabine Saurugger, *Théories de l'intégration européenne*, Paris, Presses de Science po, 2009, p. 165.

Ce tableau montre avant tout que les objectifs des constructivismes se distinguent du positivisme, mais dans des proportions variables, ce qui donne lieu à trois courants différents : le courant dominant, le courant radical et le courant critique. Si, pour les représentant.e.s du courant dominant, l'objectif est de comprendre la réalité à travers des mécanismes causaux (voir chapitre 8), le courant radical insiste davantage sur la démarche interprétative, alors que le courant critique, quant à lui, s'en éloigne et se distingue des deux autres en insistant sur l'émancipation de la société comme préoccupation première des chercheur.e.s. En termes de positions ontologiques et épistémologiques, certains constructivistes peuvent s'accommoder avec certains postulats positivistes (le courant moderniste), alors que d'autres les rejettent radicalement (le courant radical et le courant critique). Les constructivistes radicaux ont adopté une posture explicite, critiquant toute possibilité d'établir des rapports de causalité entre les phénomènes étudiés²⁰ et se rapprochant davantage des théories critiques²¹. Le constructivisme critique déplore de la sorte le conservatisme ontologique et épistémologique du constructivisme dominant et sa proximité avec le positivisme. Enfin, le courant radical rejette la conception matérielle de la réalité²² et s'érige contre toute tentative d'établir des liens de causalité, adoptant plutôt une démarche interprétative dans la tentative du comprendre. Non seulement la réalité matérielle est niée, mais,

19 Cox, R., « Social Forces, States and World Order: Beyond International Relations Theory », in Keohane, R. (ed.), *Neorealism and Its Critics*, New York, Columbia University Press, 1986, pp. 85-123.

20 Saurugger, S., *Théories et concepts de l'intégration européenne*, Paris, Presses de Science Po, 2009, p. 165.

21 Comstock, D., « A Method for Critical Research », in Martin, M. et McIntyre, L. (ed.), *Readings in the Philosophy of Social Science*, Cambridge, MIT Press, 1994, pp. 625-640.

22 Saurugger, S., *op. cit.*, p. 171.

comme toutes les théories critiques, ce courant entend aussi participer au projet d'émancipation de la société. L'Encadré 1.3 présente quelques caractéristiques communes, explicitées ci-dessous.

ENCADRÉ 1.3 : LES CARACTÉRISTIQUES DE LA POSTURE COMPRÉHENSIVE

1. Le comportement social des acteurs n'est pas observable au même titre que les phénomènes de la nature.
 2. La réalité est ce que nous en faisons, ou, autrement dit, la réalité est construite par des croyances partagées. Les intérêts et les préférences des acteurs ne sont pas « donnés », mais « construits ».
 3. La recherche des régularités est vaine. L'explication d'un phénomène n'est jamais mono causale. Les arguments de type strictement causal s'effacent. La contextualisation est importante.
-

3.1. LA RÉALITÉ N'EST PAS OBSERVABLE AU MÊME TITRE QUE LES PHÉNOMÈNES DE LA NATURE

Si de nombreux scientifiques ont réfléchi à la possibilité d'étudier les phénomènes politiques de la même manière que nous étudions la nature suivant le postulat que la réalité peut être observée²³ et mesurée, tout autant de chercheur.e.s ont manifesté un profond scepticisme à cet égard. En rejetant le positivisme, les partisan.e.s des postures compréhensives distinguent le monde physique, matériel et concret, du monde social. Ce dernier ne partage pas les mêmes caractéristiques et propriétés que le premier, et, par conséquent, n'est pas perçu de la même manière par les individus. Ainsi, la réalité n'a pas d'existence en soi : elle est définie par notre langage et construite par le discours.

Pour illustrer la critique qui est faite par les constructivistes au positivisme, les professeur.e.s de méthodes commencent souvent leurs cours de science politique en montrant à leurs étudiant.e.s une pomme croquée. Ils/elles la placent dans une position centrale pour que les étudiant.e.s puissent l'observer, et ils/elles leur demandent de la décrire. Le/la gagnant.e sera l'étudiant.e qui aura relevé le plus d'éléments décrivant cette pomme. Invité.e.s à discuter des caractéristiques relevées, certains vont argumenter que la pomme n'existe pas en dehors de nos perceptions. Ce serait une réponse digne des constructivistes les plus radicaux et critiques qui nient la réalité matérielle des objets. D'autres, sans nier l'existence matérielle de la pomme, vont la présenter comme grande ou petite, rouge ou plutôt jaune, croquée ou pas. Ces observations peuvent s'avérer correctes, mais elles ne représentent qu'une partie de la réalité. En quoi un tel exercice est-il pertinent dans un cours de méthodologie ? Il montre que selon l'angle et la distance entre l'étudiant.e et la pomme, notre perception de la réalité varie ; que nos objets d'étude changent d'apparence quand ils sont observés sous différents angles, perspectives et contextes. La réalité n'est donc

23 Kincaid, H., « Defending Laws in the Social Sciences », in Martin, M. et McIntyre L. (ed.), *Readings in the Philosophy of Social Science*, Cambridge, MIT Press, 1994, pp. 111-130.

pas perçue de la même manière alors que la pomme croquée peut être directement observée par tous les étudiant.e.s qui participent à l'exercice. Les participant.e.s décrivent la pomme comme ils/elles la voient, comme elle se présente à eux, pas comme elle est.

3.2. LA RÉALITÉ EST CONSTRUITE PAR DES CROYANCES PARTAGÉES

Cela veut-il dire que les individus ne sont pas capables de voir le monde de la même manière ? Non. Ceux qui critiquent le postulat selon lequel la réalité peut être observée directement soulignent que la réalité politique et sociale étudiée est « fragile », « contestée » et « mouvante »²⁴. La réalité est plutôt « locale » que « globale » et temporairement circonscrite. La réalité observée est fortement influencée par le contexte dans lequel les individus se trouvent²⁵. Cela ne veut pas dire que tout est relatif. Au contraire, cela veut dire que « tout est subjectif » et donc la mission du/de la chercheur.e est de rendre compte de la subjectivité des acteurs à travers des méthodes et des raisonnements objectifs. Ainsi, afin de pouvoir comprendre le monde, les partisan.e.s de cette posture proposent de saisir le sens donné par les acteurs aux phénomènes à étudier et d'examiner les relations sociales à travers la reconstruction intersubjective des motivations des acteurs et des significations que les individus lui donnent.

Prenons un exemple concret concernant l'étude des conflits. Suivant la posture positiviste selon laquelle la réalité existe en soi et peut être observée, on pourrait affirmer que le conflit a des déterminants réels et objectifs. Les conflits éclatent à cause de la présence d'un État expansionniste et donc pour la sauvegarde du territoire. Suivant ce raisonnement, on pourrait soutenir que les causes du conflit sont objectives et par conséquent que le conflit est naturel. À l'opposé, la posture constructiviste propose une explication alternative : les conflits ne résultent pas de causes objectives. Ils ne sont pas déterminés par une structure objective de rapports de force matériels, mais par des facteurs cognitifs comme des croyances, des normes, des idées et des valeurs. Autrement dit, ce qui détermine les conflits est la signification que les acteurs vont donner aux facteurs matériels en présence. Ce sont les facteurs cognitifs qui façonnent les intérêts des acteurs et leurs actions. Ce sont ces facteurs cognitifs qui déterminent le sens des facteurs matériels. Pour illustrer ce propos, Wendt expliquait par exemple qu'un « fusil dans la main d'un ami n'est pas la même chose qu'un fusil dans la main d'un ennemi »²⁶. Si le fusil a une existence matérielle, l'inimitié est une relation sociale. Contrairement aux positivistes qui estiment que la réalité est donnée, pour les partisan.e.s de la posture compréhensive, la réalité est le résultat d'interactions sociales qui ne sont ni directement observables ni quantifiables.

Il en résulte que la posture compréhensive repose sur une méthodologie qui place la réflexivité au centre de l'analyse. Par exemple, pour les constructivistes, « ce

24 Christiansen, T., Jorgensen, K. E et Wiener, A., « The social construction of Europe », *Journal of European Public Policy* 1999, 6(4), p. 530.

25 Jupille, J., Caporaso, J. A. and Checkel, J. T., « Integrating Institutions: Rationalism, Constructivism, and the Study of the European Union », *Comparative Political Studies* 2003, 36(1-2), p. 14.

26 Wendt, A. « Constructing International Politics », *International Politics* 1995, 20(1), pp. 71-81.

que les acteurs font en relations internationales, leurs intérêts ainsi que les structures dans lesquelles ils opèrent sont déterminés par des normes sociales et par des idées autant que par des conditions matérielles et objectives »²⁷. Contrairement au positivisme, qui prétend étudier le monde tel qu'il est, « le constructivisme considère le monde comme un projet en construction »²⁸. Ces postulats ontologiques et épistémologiques ont aussi des effets sur les considérations méthodologiques adjacentes. Lors de la collecte de données, l'objectif du/de la chercheur.e sera de comprendre les motivations des individus, le sens qu'ils donnent à la réalité sociale. L'entretien (voir chapitre 6), l'analyse de discours critique (chapitre 7) ou l'observation (chapitre 9) sont les méthodes le plus souvent utilisées pour atteindre ces objectifs.

3.3. LA RECHERCHE DES RÉGULARITÉS EST VAIN. L'EXPLICATION D'UN PHÉNOMÈNE N'EST JAMAIS MONO CAUSALE

En ce qui concerne la quête des positivistes des régularités et des « lois », les défenseurs de la posture compréhensive rétorquent que, bien que les phénomènes politiques et sociaux se reproduisent, il est impossible d'en identifier les lois. Les politologues n'étudient pas des particules, mais des individus qui réfléchissent, qui sont créatifs, rationnels ou imprévisibles et qui disposent d'une grande liberté d'action. Les phénomènes politiques et sociaux se reproduisent, certes, mais ils évoluent selon les époques et les contextes²⁹.

Contrairement aux positivistes qui cherchent à développer des modèles (quasi) mathématiques afin de mieux saisir les relations de causalité entre des phénomènes, les promoteurs de la posture compréhensive se distinguent par la diversité des significations et des interprétations qu'ils donnent à la causalité. Aux relations de causalité unidirectionnelles ou linéaires, cette communauté de chercheur.e.s oppose une réflexion qui met au centre la notion de causalité complexe (voir chapitre 8) ou co-constitutionnalité. Contrairement aux positivistes qui mettent en avant les facteurs matériels et la rationalité dans l'explication des processus politiques, les constructivistes évoquent la relation dialectique entre facteurs explicatifs, notamment entre agents (individus, acteurs, etc.) et structures (ordre social, institutions, normes dominantes, etc.). Plus concrètement, la posture constructiviste conteste la primauté des individus sur les structures ou des structures sur les individus et met en exergue l'idée selon laquelle la structure est à la fois le milieu et le résultat des actions individuelles et collectives, qu'elle est la conséquence des actions de l'être humain, mais qu'elle est aussi ce qui contraint ses actions.

4. Le réalisme critique, une posture médiane récente

Les positivistes ont critiqué ces postulats ontologiques et épistémologiques qui mettent au centre la notion de subjectivité, craignant de générer une forme de « rela-

27 Barkin, S. A., « Realist Constructivism », *International Studies Review* 2003, 5(3), p. 327.

28 Adler, E., « Seizing the Middle Ground: Constructivism in World Politics », *European Journal of International Relations* 1992, 3(3), p. 95.

29 Almond, G. A. et Genco, S. J., *op. cit.*

tivisme irresponsable » et contribuer de la sorte à l'effacement des standards méthodologiques dans notre discipline³⁰. Afin de sortir de cette confrontation binaire, il a été souligné que ni la critique excessive du positivisme, jugée dépassée, ni sa défense aveugle n'ont permis d'avancer et d'éclairer leurs parts d'ombre respectives. Ainsi, le rapprochement de ces deux postures serait préférable à la confrontation stérile. Un renouvellement des débats a émergé notamment du rapprochement entre des positivistes et des partisan.e.s des approches compréhensives autour de leurs innovations les plus récentes, rapprochement considéré comme beaucoup plus productif sur le plan de la recherche qu'une confrontation permanente entre extrêmes³¹. Tel était le constat ou le souhait de certains politologues qui, sur cette base, ont proposé une nouvelle posture post-positiviste : le réalisme critique.

À la fin des années 1980, Roy Bhaskar³² proposait déjà de dépasser les querelles entre les positivistes et les constructivistes, querelles dues à des conceptions ontologiques et épistémologies tranchées. Plus tard, bon nombre de politologues ont essayé de démontrer que l'affirmation des constructivistes selon laquelle les postulats réalistes étaient incompatibles avec l'idée d'intersubjectivité était erronée, tout comme l'affirmation des réalistes selon laquelle leurs postulats ontologiques et épistémologiques étaient incompatibles avec ceux des constructivistes³³. De cette tentative de réconciliation de l'irréconciliable est né le post-positivisme, une posture ontologique et épistémologique médiane. Alors que cela peut paraître paradoxal, les tenants du réalisme critique ont démontré qu'en réalité, les différences entre positivisme et constructivisme sont minimes.

Proches des positivistes, les réalistes critiques estiment que la réalité existe en soi, indépendamment de notre expérience ou de nos caractéristiques individuelles et sociales. Ils/elles partagent le postulat selon lequel le monde est à la fois réalité et apparence. Il en résulte que toute réalité sociale est le résultat d'un faisceau complexe d'interactions visibles et invisibles et que, donc, la connaissance scientifique se construit en allant au-delà de ce qui est directement observable. Cela veut dire que dans les deux cas le/la chercheur.e exerce une influence sur la réalité observée. De cette association entre positivistes et constructivistes, il résulte que la réalité n'est pas seulement déterminée par des événements, des valeurs, des perceptions et des discours, mais aussi par des structures et des rapports de pouvoir, qu'ils soient identifiés par l'expérience ou par le biais du discours³⁴. Le réalisme critique ne s'intéresse pas aux régularités, mais aux contingences et aux processus causaux qui peuvent produire différents résultats dans différents contextes. Cette posture rejette l'explication mono causale. Même si la réalité est complexe, elle peut être étudiée par des méthodes scientifiques, sans pour autant essayer d'identifier des « lois universelles ».

30 Patomaki, A. et Wight, C., « After Post-Positivism? The Promises of Critical Realism », *International Studies Quarterly* 2000, 44(2), p. 213.

31 Barkin, S. A., « Realist Constructivism », *International Studies Review* 2003, 5(3), pp. 325-342 ; Patomaki, A. et Wight, C., « After Post-Positivism? The Promises of Critical Realism », *International Studies Quarterly* 2000, 44(2), pp. 213-237.

32 Bhaskar, R., *The Possibility of Naturalism. A Philosophical Critique of the Contemporary Human Sciences*, Brighton, Harvester, 1979.

33 Barkin, S. A., *op. cit.*, p. 326.

34 Patomaki, A. et Wight, C., *op. cit.*, p. 224.

Tableau 1.2 : Le positivisme, la posture compréhensive et le réalisme critique – synthèse

	Le positivisme	La posture compréhensive	Le réalisme critique
Ontologie	La réalité existe en soi	La réalité est construite Intersubjectivité	La réalité existe en soi
Méthodologie	La primauté de l'individu	La co-constitutionnalité <i>structure – agent</i>	Pluraliste
Épistémologie	Observer des régularités	Observer la construction sociale des régularités	Observer les contingences

Conclusion

Nous avons présenté dans ce chapitre les postulats ontologiques et épistémologiques sur lesquels reposent les principales théories et méthodes en science politique. Le terme épistémologie renvoie à la philosophie de la connaissance, alors que l’ontologie questionne la nature de la réalité – objective et/ou subjective – étudiée par les chercheur.e.s. Indirectement, ce chapitre a présenté les fondements de la discipline et les étapes de son développement. Il en ressort que ces trois postures ontologiques – positiviste, compréhensive et le réalisme critique – façonnent les théories et nos méthodes d’analyse et de collecte des données.

Pour le premier courant – le positivisme – la réalité est connaissable par l’observation. Les faits observés existent indépendamment du/de la chercheur.e et de ses valeurs, et la connaissance scientifique est donc construite à partir de l’observation de la réalité. À l’opposé, la posture compréhensive remet en cause la suprématie des postulats matérialistes, affirmant que les objets de notre connaissance n’existent pas indépendamment des interprétations que nous en faisons et du langage à travers lequel nous nous exprimons. Autrement dit, la réalité est construite socialement et reproduite par l’interaction permanente entre des individus³⁵. Enfin, le réalisme critique est une approche intermédiaire qui repose sur la prémisse que toute réalité sociale est le résultat d’un faisceau complexe d’interactions qui sont à la fois visibles et invisibles, matérielles et immatérielles. Les chapitres suivants offrent des illustrations concrètes du triptyque ontologie-épistémologie-méthodologie en science politique.

Pour aller plus loin

Bélanger, A.-J., « Épistémologues de la science politique, à vos marques ! », dans Olivier, L. *et al.* (dir.), *Épistémologie de la science politique*, Sainte-Foy, Presses de l’Université du Québec, 1998, pp. 13-58.

Cox, R., « Social Forces, States and World Order: Beyond International Relations Theory », dans Keohane, R. (éd.), *Neorealism and Its Critics*, New York, Columbia University Press, pp. 85-123.

35 Berger, P. et Luckmann, T., *The social construction of reality. Treaties in the sociology of knowledge*, Londres, Allen Lane, 1969.

- Dahl, R. A., « The Behavioral Approach in Political Science: Epitaph for a Monument to a Successful Protest », dans Eulau, H. (ed.), *Behavioralism in Political Science*, New Brunswick, NJ, Transaction Publishers, 1969.
- Green, D. P., Shapiro, I., « Choix rationnels et politiques : pourquoi en savons-nous toujours aussi peu ? », *Revue française de science politique* 1995, 1, pp. 96-130.
- Wendt, A., « Anarchy is What States Make of It: The Social Construction of Power Politics », *International Organization* 1992, 46, pp. 391-425.

CHAPITRE 2

LES GRANDES OPTIONS MÉTHODOLOGIQUES

1. Introduction

Le chapitre précédent l'a déjà illustré, la science politique se caractérise par une grande variété d'approches. Cette diversité s'exprime dans les postures épistémologiques possibles. Par ailleurs, les outils méthodologiques à disposition du/de la chercheur.e en science politique sont multiples, comme l'illustre la deuxième partie de ce manuel.

Au-delà du choix des outils de collecte et d'analyse de données, une série de questions transversales se posent sur la posture méthodologique à adopter dans la recherche. Des questions comme le rapport entre empirie et théorie (induction-déduction), le choix de l'échelle d'analyse (micro-méso-macro), du nombre de cas ou du rapport à la temporalité (stratégie de recherche transversale vs. longitudinale) doivent être abordées par l'étudiant.e ou le/la chercheur.e dès le début d'une nouvelle étude. C'est de ces questions transversales dont traite ce chapitre. Les réponses apportées s'articuleront ensuite directement tant avec les orientations théoriques du travail qu'avec le choix des outils de collecte et d'analyse de données (voir partie 2 du manuel).

2. Les logiques de raisonnement : induction, déduction, abduction

L'un des premiers choix méthodologiques à opérer est celui de l'articulation entre la théorie et l'analyse empirique, c'est-à-dire la collecte et l'analyse des données. La grande distinction en la matière est celle opposant l'induction et la déduction. Les deux raisonnements proposent une séquence différente entre théorie et empirie. Dans un raisonnement inductif, le/la chercheur.e part de l'observation de la réalité. Il/elle commence par aller sur le terrain, vierge de tout *a priori* théorique, et va tenter de déceler des régularités dans ce qu'il/elle observe. Ces régularités seront ensuite confrontées à la théorie, aux travaux existants, afin de voir si les observations faites confirment ou remettent en cause les résultats des recherches précédentes. À l'inverse, le raisonnement déductif part de la théorie.

Le/la chercheur.e se plonge dans les travaux existants, dans les postulats théoriques. Se basant sur ces connaissances, il/elle va formuler des attentes générales (ou hypothèses). Deux choix s'offrent alors à elle/lui. Soit elle/il demeure dans un raisonnement déductif purement formel et va tester ses hypothèses à partir de modèles mathématiques, comme en théorie des jeux. Soit elle/il s'inscrit dans un raisonnement hypothético-déductif et va aller sur le terrain vérifier si les hypothèses déduites de la théorie sont conformes à la réalité des faits. Le travail empirique suit donc le travail théorique.

L'induction et la déduction sont les deux raisonnements les plus fréquemment utilisés en science politique (Encadré 2.1). À côté d'eux, une troisième logique d'inférence est celle de l'abduction. Dans celle-ci, le/la chercheur.e observe une réalité singulière. Il/elle rattache celle-ci à une explication générale tirée de la théorie. Puis, il/elle vérifie si le lien entre le cas singulier et la théorie fonctionne. En ce sens, les partisan.e.s d'un raisonnement abductif soulignent l'importance d'allers-retours constants entre la théorie et l'empirie afin d'allier la rigueur de la démarche déductive avec la créativité du raisonnement inductif³⁶.

ENCADRÉ 2.1. RAISONNEMENT INDUCTIF ET RAISONNEMENT DÉDUCTIF

INDUCTION

L'induction est une logique de raisonnement scientifique dans laquelle le/la chercheur.e part de l'observation de la réalité empirique avant d'en tirer des enseignements généraux qui seront confrontés à la théorie.

Observation de la réalité → Formulation d'énoncés généraux → Confrontation des résultats à la théorie

DÉDUCTION

La déduction est une logique de raisonnement scientifique dans laquelle le/la chercheur.e part de la théorie pour définir des attentes quant à la réalité empirique. Ces attentes, ou hypothèses, sont ensuite confrontées à la réalité empirique.

Analyse de la littérature scientifique → Formulation d'énoncés généraux → Confrontation des hypothèses théoriques à la réalité empirique

ABDUCTION

L'abduction est une logique de raisonnement qui suppose un va-et-vient permanent entre la théorie et l'observation de la réalité empirique. Les attentes théoriques sont ainsi constamment révisées à partir de l'observation. Cette observation s'affine par le dialogue permanent avec la théorie.

Observation d'un cas singulier → Lien entre le cas et la théorie générale → Formulation d'une hypothèse → Vérification de l'hypothèse sur la base de la réalité empirique.

Les trois logiques de raisonnement se rejoignent dans la dernière phase de travail, celle de la validation ou de la falsification des théories existantes. Si les observations de terrain et les attentes théoriques se rejoignent, la théorie est confortée. En revanche, si un décalage est observé, la théorie doit être amendée ou rejetée (voir chapitre 3).

36 Reichertz, J., « Abduction : The Logic of Discovery of Grounded Theory », dans Bryant, A. et Charmaz, K. (dir.), *The Sage Handbook of Grounded Theory*, Londres, Sage, 2007, pp. 214-228.

Une autre façon de différencier induction et déduction est le rapport entre le particulier et l'universel. L'induction part de l'observation des cas particuliers. Sur cette base, elle tentera de dégager des régularités permettant de formuler des propositions universelles. À l'inverse, la déduction commence par la formulation de propositions générales ancrées dans la théorie, et le/la chercheur.e va ensuite vérifier les hypothèses en se penchant sur des cas particuliers³⁷.

Si l'on veut illustrer la différence entre déduction et induction de façon un peu triviale, on peut prendre l'exemple d'un.e chercheur.e s'intéressant aux conditions de croissance des champignons. Dans une logique inductive, sa stratégie de recherche sera la suivante : il/elle ira se promener en forêt et constatera qu'il/elle voit plus de champignons les jours de pluie, sur un sol riche et par une température douce. Il/elle ira ensuite confronter ces trois observations aux travaux en mycologie afin de déterminer si ce qu'il/elle a vu sur le terrain est conforme à la théorie. Le raisonnement déductif fonctionnerait, à l'inverse, en commençant par la lecture de la théorie. Le/la chercheur.e y lirait que les conditions favorables à la pousse des champignons sont l'humidité, une température douce et un sol riche en substance organique. Partant de là, il/elle pourrait formuler trois hypothèses :

1. les champignons seront plus nombreux après la pluie ;
2. les champignons seront plus nombreux lorsque la température est supérieure à 10 degrés Celsius ;
3. les champignons seront plus nombreux là où le sol est riche en matière organique, et moins nombreux sur les pierres et roches.

L'étape suivante dans le raisonnement hypothético-déductif est d'aller dans les bois pour vérifier si ces hypothèses sont corroborées.

En science politique, on peut illustrer la différence entre le raisonnement inductif et déductif en s'intéressant, par exemple, à la question de l'abstention. Le/la chercheur.e s'inscrivant dans un raisonnement inductif organisera une enquête le jour d'une élection, par exemple le jour de l'élection présidentielle américaine. Des enquêteur.e.s seront envoyé.e.s dans de nombreux bureaux de vote et poseront aux électeurs/rices se rendant aux urnes toute une série de questions sur leur profil. Le/la chercheur.e analysera ensuite les réponses et observera, par exemple, que les électeurs/rices de moins de 40 ans sont peu nombreux.ses, tout comme les électeurs/rices ayant été scolarisé.e.s moins longtemps ou encore ceux/celles issu.e.s des groupes minoritaires. Il/elle ira alors confronter ces observations aux travaux théoriques sur l'abstention électorale. En revanche, un.e chercheur.e s'inscrivant dans un raisonnement déductif commencera par se plonger dans les travaux sur le vote et l'abstention. Il/elle pourra lire que la participation électorale est conditionnée par les caractéristiques des électeurs/rices (âge, éducation, groupe ethnoculturel), mais aussi par le contexte institutionnel et par les enjeux de l'élection³⁸. De là, il/elle pourra formuler des hypothèses et rédiger un questionnaire lui permettant de les vérifier au travers d'une enquête le jour du scrutin.

37 Martin, O., « Induction-déduction », dans Paugam, S. (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, collection « Que Sais-Je ? », 2010, pp. 13-14.

38 Voir par exemple Blais, A., « What Affects Voter Turnout », *Annual Review of Political Science* 2006, 9, pp. 111-125.

De la même manière, on pourrait aussi examiner pourquoi Monsieur Jacques Rouget vote communiste³⁹. Suivant un raisonnement hypothético-déductif, on pourrait, dans un premier temps, collecter un maximum d'informations sur M. Rouget. On pourrait ainsi découvrir qu'il est jeune, âgé de 24 ans, blond aux yeux bleus et qu'il travaille dans une usine. Ces informations ne sont pas toutes nécessaires, mais il est toujours plus utile d'en avoir trop que pas assez. Après cette observation empirique minutieuse et la consultation de la littérature, on pourrait arriver aux conclusions suivantes : un.e ouvrier.e sur deux vote communiste ; les employé.e.s d'une grande organisation votent communiste plus souvent que ceux/celles qui travaillent dans une petite organisation ; les jeunes votent communiste plus souvent que les personnes plus âgées. À travers ce type de raisonnement, on peut ainsi formuler l'hypothèse qu'il est probable que M. Rouget vote communiste. Il en résulte donc que l'observation empirique (inductive) combinée avec la recherche des énoncés généraux dans la littérature (déductive) nous a permis de formuler des hypothèses qui peuvent être testées empiriquement quand M. Rouget aura exprimé son vote.

La distinction entre déduction et induction est toutefois en partie artificielle pour le/la chercheur.e en science politique. L'approche inductive dans sa version pure suppose en effet qu'il/elle soit exempt.e de tout *a priori* théorique lorsqu'il/elle va observer la réalité empirique. Or, un.e étudiant.e de science politique qui entamerait une recherche quelques semaines après le début de ses études porterait déjà avec lui/elle le bagage des premiers cours qu'il/elle a suivis et donc des premières théories abordées au cours. De même, lorsqu'un.e chercheur.e choisit un objet d'étude pour une nouvelle recherche, il est extrêmement rare qu'il/elle n'ait aucune connaissance empirique préalable de l'objet. S'il/elle a choisi d'étudier un phénomène précis, c'est qu'il/elle y porte un intérêt et qu'il/elle en a déjà une certaine connaissance. Il est donc illusoire de penser que l'on peut appliquer un raisonnement purement déductif ou purement inductif. Ensuite, dans une recherche, le travail empirique et le travail théorique ne sont pas totalement cloisonnés. Il est impossible de faire strictement l'un avant de passer à l'autre. Le/la chercheur.e opère plutôt des allers-retours entre les deux. Les lectures et le travail de terrain s'alimentent constamment. Ces éléments sont d'ailleurs au cœur des arguments de tenants du raisonnement abductif.

Néanmoins, il convient pour toute recherche de poser un choix pour savoir si l'on adopte un raisonnement à dominante déductive ou inductive. Ce choix vous permettra d'organiser votre recherche et ses étapes de façon appropriée (voir chapitre 3) sans vous perdre ou vous disperser. Cette décision devra également s'articuler avec les options théoriques et méthodologiques du travail à mener. En effet, certaines théories sont clairement déductives ou hypothético-déductives. C'est le cas, par exemple, du choix rationnel. Celui-ci vise en effet à expliquer les phénomènes politiques sur la base de quelques postulats théoriques clairs, comme celui de l'acteur rationnel cherchant à optimiser l'utilité de ses comportements en minimisant les coûts tout en maximisant les bénéfices. Ces postulats théoriques ne sont pas forcément vérifiés empiriquement. La vérification peut passer par de l'analyse formelle (mathématique)⁴⁰. Et même

39 Przeworski, A. et Teune, H., *Logic of Comparative Social Inquiry*, New York, Wiley, 1970.

40 L'analyse formelle décortique les choix posés par les individus en fonction de postulats sur les motivations de leurs actions et sur les contraintes collectives et institutionnelles qui s'imposent à eux. La spécificité de l'analyse formelle est qu'elle étudie ces choix individuels sur la base de raisonnements purement mathématiques, sans mobiliser le moindre matériau empirique.

lorsqu'il/elle est confronté.e à la réalité empirique, le/la chercheur.e est bien conscient que ces postulats sont simplificateurs. Ils constituent surtout des moyens de simplifier la réalité afin de l'interroger. Ainsi, dans le paradoxe du vote, Anthony Downs montre que l'acte de voter est rationnellement illogique⁴¹. Le poids du vote d'un seul individu dans la masse de tous les électeurs/rices est très faible. La probabilité que mon vote fasse basculer le résultat de l'élection est tellement faible qu'il est irrationnel de prendre la peine de se déplacer pour aller voter. Ce postulat théorique n'est évidemment pas vérifié dans la réalité puisque la majorité des électeurs/rices votent, du moins aux élections nationales. Toutefois, ce postulat a une valeur théorique réelle car il permet de décortiquer ce paradoxe du vote irrationnel et de mettre à jour, par exemple, le poids des perceptions du caractère serré de l'élection comme facteur explicatif du vote : quand l'électeur/rice s'attend à ce que l'élection soit serrée, il/elle sera plus enclin.e à se rendre aux urnes. Et de fait, on observe un taux de participation plus élevé lors d'une élection susceptible de se jouer à quelques points de pourcentage⁴².

À l'inverse, une recherche plus ancrée dans des paradigmes critiques comme certaines approches du constructivisme sera plus facile à mener sur la base d'un raisonnement inductif. Sur le plan des méthodes de collecte de données également le choix entre induction et déduction sera important. Les méthodes expérimentales (voir chapitre 5), par exemple, se mettent en œuvre plutôt dans un raisonnement hypothético-déductif. La conception du protocole expérimental nécessite d'identifier la variable dont on attend qu'elle soit décisive pour le comportement des sujets de l'expérience. C'est cette variable qui sera le stimulus de l'expérience. Ce stimulus ne peut être identifié a priori que dans une logique hypothético-déductive. Élaborer une expérience dans un raisonnement inductif est possible mais plus difficile. Les risques d'échec sont plus importants. Enfin, le choix entre induction et déduction dépend aussi du degré de consolidation du champ de recherche dans lequel on s'inscrit. Un travail portant sur un objet déjà bien étudié sera logiquement plus aisément mené dans un raisonnement hypothético-déductif. Les travaux théoriques permettant de formuler a priori des hypothèses sont plus nombreux. En revanche, quand un nouvel objet émerge et que les ressources théoriques manquent, l'approche inductive peut être fort utile.

Notons pour terminer qu'à l'heure actuelle, la tendance dominante est celle du raisonnement hypothético-déductif. Les paradigmes les plus répandus actuellement comme le choix rationnel ou le néo-institutionnalisme s'inscrivent en effet dans cette logique. En outre, l'hypothético-déductif a pour avantage de mieux baliser la recherche. Il permet de mieux cadrer son travail et de ne pas se perdre dans le travail empirique. Pour cette raison, ce manuel va surtout s'inscrire dans cette logique (voir les étapes de la recherche au chapitre 3). Sur le plan didactique, il nous semble en effet préférable en tant qu'étudiant.e ou que chercheur.e débutant.e de commencer par un raisonnement hypothético-déductif permettant de bien définir la stratégie de recherche. L'apprentissage sera plus aisé. La déconstruction de ce modèle, et le passage à l'inductif, pourront venir par la suite.

41 Downs, A., *Une théorie économique de la démocratie*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, Collection UB Lire, 2013 (édition originale : 1957).

42 Blais, A., *op. cit.*

3. Choix de l'échelle d'analyse : micro, méso, macro

Une deuxième question transversale qui se pose à l'entame d'une recherche est celle de l'échelle d'analyse. Classiquement, on distingue trois échelles d'analyse : micro, méso et macro⁴³ (Encadré 2.2). La première échelle, micro, se situe au niveau de l'individu. Ici, les phénomènes politiques sont étudiés en se concentrant sur les individus, leurs caractéristiques, leur profil, leurs attitudes ou leurs comportements. L'échelle méso place quant à elle l'analyse au niveau des groupes, des associations d'individus. Il s'agira le plus souvent d'associations formelles comme les partis, les syndicats, ou les mouvements sociaux. Enfin, à l'échelle macro, le/la chercheur.e place l'analyse et l'explication au niveau des structures, qu'elles soient formelles ou informelles. Ici, l'attention se porte sur les institutions, les structures sociales et économiques, les normes culturelles, le poids de l'histoire.

ENCADRÉ 2.2. ÉCHELLE D'ANALYSE

Micro : Les analyses se situant à l'échelle micro étudient les individus, leurs comportements et attitudes.

Méso : Les analyses se situant à l'échelle méso étudient les groupes, les organisations (comme les partis politiques, les mouvements sociaux, ONG, etc.).

Macro : Les analyses se situant à l'échelle macro étudient les structures, que ce soit des structures nationales, sociales, économiques, culturelles ou institutionnelles. Les cas peuvent alors être des institutions, des pays ou des régimes politiques nationaux comme supranationaux.

Il est possible de reprendre l'exemple du/de la chercheur.e qui s'intéresse à l'abstention électorale pour illustrer cette distinction entre échelles d'analyse. À l'échelle micro, le/la chercheur.e se concentrera sur les déterminants individuels de l'abstention, sur les caractéristiques propres de l'électeur/électrice : l'âge de l'individu, son sexe, son niveau d'étude, sa profession, son origine nationale, mais aussi ses attitudes à l'égard de la politique (intérêt, confiance, etc.) seront examinés pour expliquer sa décision de se rendre aux urnes ou non. À l'échelle méso, le/la chercheur.e s'intéressera aux groupes au sein desquels l'individu s'inscrit. L'attention sera portée sur le poids de l'entourage familial, des ami.e.s mais aussi sur le rôle mobilisateur (ou démobilisateur) des partis politiques et des autres organisations sociopolitiques. Enfin, à l'échelle macro, les variables explicatives considérées seront, par exemple, les institutions comme le système électoral (majoritaire ou proportionnel), le régime politique (présidentiel ou parlementaire), ou encore l'obligation de voter (comme en Belgique mais pas en France, par exemple). Le poids des structures sociales est un autre facteur macro qui pourra être pris en compte. Le/la chercheur.e tentera, par exemple, de voir si le degré d'inégalités sociales peut expliquer l'abstention. Le poids de l'histoire pourra aussi être pris en compte, en comparant par exemple les démocraties anciennes et plus jeunes.

43 Voir notamment Waltz, K., *Man, The State and War*, New York, Columbia University Press, 1954.

Cet exemple le montre bien, en choisissant à quelle échelle l'analyse se situera, le/la chercheur.e va immédiatement s'orienter vers un type d'explications plutôt qu'un autre. Le choix de l'échelle d'analyse a donc des conséquences théoriques directes. Certains paradigmes, comme le choix rationnel ou le behavioralisme, placent le plus souvent (mais pas exclusivement) l'analyse au niveau micro. C'est l'individu, ses comportements et ses attitudes qui sont la source des phénomènes politiques. À l'inverse, le structuralisme s'intéresse au poids des grandes structures sociales, économiques, culturelles et historiques. Ce paradigme cherchera donc plutôt à expliquer les phénomènes politiques au niveau macro. Enfin, d'autres approches, comme le néo-institutionnalisme ou le constructivisme tenteront de combiner les échelles d'analyse, en plaçant l'individu (micro) dans son environnement social proche (méso) et dans les structures sociales et institutionnelles (macro). Ce débat renvoie au débat entre l'individualisme méthodologique et le holisme. La première perspective part du principe que les phénomènes collectifs, et donc aussi les phénomènes politiques, trouvent leur source dans les comportements des individus. Il faut donc partir de l'individu pour expliquer le collectif. À l'inverse, pour le holisme, les actions des individus ne peuvent être comprises sans prendre en compte les structures collectives dans lesquelles elles s'inscrivent⁴⁴.

Le choix de l'échelle d'analyse a enfin des conséquences directes sur les méthodes de collecte et d'analyse de données qui sont mobilisées dans la recherche. Les méthodes comme les enquêtes et sondages, ou les méthodes expérimentales et les entretiens, collectent les données au niveau des individus. Elles sont donc en général plus adaptées lorsque le/la chercheur.e veut placer son analyse à l'échelle micro. À l'inverse, les analyses de texte peuvent se pencher sur des textes produits par des individus, mais aussi par des organisations (comme des programmes de partis), des états (comme des lois) ou des organisations internationales. Elles permettent notamment de faire émerger les structures d'idées qui conditionnent à l'échelle macro les discours produits par les acteurs. Il est donc possible de collecter des données aux échelles micro, méso ou macro.

Toutefois, une erreur à ne pas commettre est de confondre le niveau d'analyse et le niveau de collecte de données. La collecte des données consiste en la récolte des informations nécessaires pour mener l'analyse. Il s'agit de déterminer sur quels cas concrets va porter l'observation. Par exemple, un.e chercheur.e qui étudie les comportements des député.e.s eurosceptiques pourra collecter des données via des entretiens, des enquêtes par questionnaire ou encore de l'observation. Une fois cette collecte de données réalisées, il/elle passera alors à l'analyse en tentant de cerner les causes des comportements de ces élu.e.s. L'échelle d'analyse ne sera pas nécessairement l'échelle micro. En effet, dans son analyse, le/la chercheur.e pourra centrer ses explications des comportements des député.e.s eurosceptiques aux trois échelles (micro, méso et macro). À l'échelle micro, les comportements des député.e.s eurosceptiques s'expliqueront par les caractéristiques de ces individus eux-mêmes. À l'échelle méso, ce sont les organisations dans lesquelles ils s'inscrivent (parti politique, faction parlementaire, groupe d'intérêts, etc.) qui détermineront leurs actes. À l'échelle macro, ce sont les structures nationales, mais aussi les institutions (parlement européen,

44 Sur l'individualisme méthodologique, voir notamment Boudon, R., *La sociologie comme science*, Paris, La Découverte, 2010.

parlement national, gouvernement, etc.), dans lesquelles agissent ces élu.e.s euroceptiques qui seront à la base de leurs comportements. Les données peuvent donc être collectées au niveau micro alors que l'analyse se situe au niveau méso ou macro. Pour reprendre l'exemple de l'abstention, un.e chercheur.e qui souhaite étudier l'effet de l'engagement associatif sur le vote pourra utiliser une enquête par questionnaire. La collecte des données se fait donc au niveau des individus, mais les questions posées, sur l'engagement associatif, permettront de porter l'analyse au niveau méso en voyant comment les associations modifient, ou pas, la propension à voter ou à s'abstenir. L'articulation entre méthode de collecte de données et niveau d'analyse doit donc être bien pensée pour ne pas aboutir à des choix erronés. Mais il ne faut pas pour autant confondre le niveau de collecte de données et d'analyse.

4. La sélection des cas et la question de la comparaison

Une fois l'échelle d'analyse déterminée, il convient de se poser la question des cas qui seront choisis pour le travail empirique. Évidemment, les deux choix sont intimement liés. Nous les présentons ici de façon successive dans un but didactique. Dans cette quatrième section, nous allons aborder le choix des cas d'analyse. Il ne faut pas confondre les unités d'analyse avec les unités d'observation. En effet, on peut choisir d'étudier un cas unique (un pays, une collectivité, un individu), mais l'observer à différents moments dans le temps. Par exemple, si l'on veut voir comment le fait d'occuper une fonction politique change les opinions ou la personnalité d'un individu, on aura les mêmes unités d'analyse mais plusieurs unités d'observation puisque l'individu sera étudié à plusieurs moments dans le temps. On retrouve un tel exemple dans l'étude de Tim Bale et Paul Taggart qui se sont intéressés à la socialisation progressive des nouveaux/velles élu.e.s au Parlement européen⁴⁵.

Le choix des cas d'analyse s'opère en trois étapes : la définition de l'univers étudié, le choix du nombre de cas et la sélection des cas précis.

Le premier temps est donc celui de la définition de l'univers ou de la population. Celui-ci se définit comme l'ensemble des cas sur lesquels la question de recherche porte. Ainsi, un.e chercheur.e qui s'intéresse à l'abstention électorale a un univers potentiel comprenant tous les citoyen.ne.s en âge de voter dans les pays organisant des élections pour des fonctions représentatives. Si sa question de recherche porte spécifiquement, disons, sur les élections européennes, sa population se réduit déjà aux citoyen.ne.s en âge de voter dans les 28 États membres de l'UE. Un.e autre chercheur.e qui voudrait comprendre le rôle des médias dans l'ampleur des manifestations citoyennes organisées pour s'opposer à la guerre en Irak sous la présidence de Georges W. Bush pourra décider de ne sélectionner que quelques pays. Il/elle pourra, par exemple, choisir de concentrer son étude sur des pays où certains journaux étaient en faveur de ce conflit et d'autres s'y opposaient. Les pays où la presse était unanime seraient laissés de côté.

L'autre élément à clarifier dans la définition de l'univers sur lequel la question de recherche porte est la période concernée. Pour prolonger l'exemple de l'abstention,

⁴⁵ Bale, T. et Taggart, P., « Finding Their Way: The Socialisation of Freshmen MEPs in the European Parliament », Communication présentée à la *EUSA Annual conference*, Austin, 31 mars-2 avril 2005.

étudier l'abstention aujourd'hui, au début du xxi^{e} siècle, et l'étudier un siècle plus tôt, ou même au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, n'aura pas les mêmes implications sur les facteurs déterminants, notamment en ce qui concerne les structures sociales ou encore le poids de la religion. À nouveau, il n'y a pas de bon ou de mauvais choix dans la définition de son univers. Le seul critère est que le choix soit logiquement articulé à la question de recherche. Et l'impératif qui s'impose à tout.e chercheur.e est que les critères de délimitation de l'univers soient présentés de façon explicite.

Une fois l'univers de référence de la question de recherche défini, il faut déterminer quelle partie de cette population sera concrètement passée à la loupe. Dans l'idéal, l'on aimerait mener l'analyse sur la totalité de la population. Cela permettrait d'obtenir des résultats dont on est certain de la validité pour l'ensemble du phénomène étudié. Malheureusement, pouvoir analyser toute la population n'est pas toujours possible. Une enquête par questionnaire ne pourra jamais être menée auprès de tous les électeurs/électorices. Des entretiens ne peuvent pas être conduits avec tous les membres d'un parti ou tous les parlementaires. Une étude de l'Assemblée générale de l'ONU aura du mal à couvrir tous les états membres. Dès lors, des choix s'imposent afin de sélectionner les cas qui seront concrètement au cœur de l'analyse empirique.

Le premier choix à poser est celui du nombre de cas. On distingue en général trois catégories de recherche : les études de cas (un seul cas), les comparaisons d'un petit nombre de cas (de 2 à 20-30) et les analyses d'un grand nombre de cas (30 ou plus). Le choix est fonction de la nature des variables que l'on étudie. En effet, des variables plus générales, avec des données plus facilement accessibles, se prêteront bien à des études couvrant un grand nombre de cas. Par exemple, si l'on se contente de relier le niveau de PIB d'un pays avec les politiques publiques menées pour augmenter la part d'électricité produite à partir d'énergies renouvelables. De même, si l'on veut mettre en rapport l'âge d'un individu et l'utilisation d'internet pour s'informer à la veille d'une élection, cela peut se faire via un questionnaire passé auprès d'un grand nombre d'électeurs/électorices.

La question du nombre de cas renvoie aussi au dilemme entre la capacité à produire des résultats généralisables et la profondeur de l'explication visée (voir Figure 2.1).

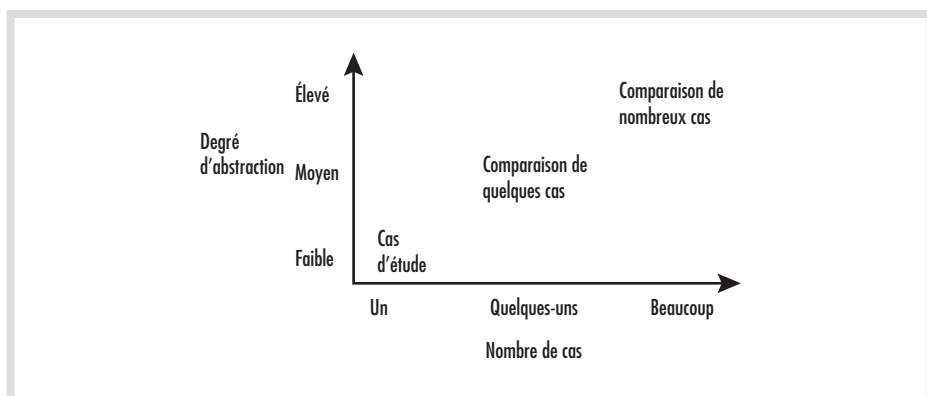


Figure 2.1 — Nombre de cas et capacité à généraliser les résultats

En augmentant le nombre de cas, il est possible de renforcer la capacité à produire des résultats généralisables, mais le coût est de perdre dans le détail de l'analyse. Quand les cas deviennent extrêmement nombreux, le/la chercheur.e finit en réalité par les regrouper et par comparer des groupes de cas bien plus que chaque cas pris individuellement. À l'inverse, en réduisant son nombre de cas, il devient possible de zoomer sur des facteurs plus précis. Le coût est cependant de réduire la capacité à produire des résultats à portée universelle.

Un bon exemple est l'étude des conditions de la démocratisation, sujet sur lequel de nombreux/se chercheur.e.s se sont penché.e.s des années 1970 à 1990⁴⁶. À un premier pôle se trouve l'étude récente d'Adam Przeworski sur l'apprentissage de l'alternance électorale. Il y couvre plus de 3 000 cas d'alternance au gouvernement en réunissant toutes les élections nationales dans le monde depuis 1780⁴⁷. Dans le même esprit, Tatu Vahanen a comparé 172 pays sur près de 150 ans (depuis le milieu du XIX^e siècle)⁴⁸. Son étude a mis en relation le passage à la démocratie, défini par l'organisation d'élections compétitives, et la structure économique du pays. Ses variables explicatives sont assez générales et pas trop difficiles à collecter. Il s'agit de facteurs comme la proportion d'universitaires dans le pays, la part de fermes familiales, le degré de centralisation de l'économie non rurale, la part de la population résidant en zone urbaine, le niveau d'alphabétisation ou la part de la population ne travaillant pas dans l'agriculture. Vahanen couvre un très grand nombre de cas et peut produire des explications à portée générale selon lesquelles la démocratisation est facilitée par une large distribution des ressources politiques et économiques. Toutefois, avec autant de cas, il ne peut entrer dans le détail et étudier le rôle des acteurs sociaux, politiques et économiques, ni saisir l'enchaînement des événements ayant conduit à la démocratisation. Prenant l'option inverse, John Foweraker a étudié un seul cas, celui de l'Espagne et de sa transition vers la démocratie⁴⁹. Cela lui a permis de mettre à jour des mécanismes plus précis, comme l'émergence graduelle d'un réseau souterrain d'organisations politiques clandestines. Celles-ci ont constitué un embryon de société civile sur laquelle la transition vers la démocratie a pu s'appuyer. L'approche est plus compréhensive et fine, mais la capacité à généraliser les résultats au-delà du cas d'étude (en l'occurrence l'Espagne) est plus limitée.

La définition du nombre de cas ne doit, en revanche, pas être confondue avec celle entre approches quantitatives et qualitatives. Il est vrai que la majorité des études avec un très grand nombre de cas s'appuient sur des données quantitatives. À l'inverse, la majorité des études qualitatives étudient un plus petit nombre de cas. Il existe toutefois aussi des études quantitatives qui ne se penchent que sur un seul cas. Ainsi, en analyse de réseau, il peut arriver que la/le chercheur.e tente de cerner tous les contacts d'un individu occupant une fonction particulière (élu.e, haut.e responsable administratif.ve, etc.). Ce sont des centaines de connections que la/le chercheur.e isolera pour un seul cas étudié. Et l'analyse passera par l'utilisation de

46 Voir le chapitre consacré à ces travaux dans Gazibo, M. et Jenson, J., *La politique comparée*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2004.

47 Przeworski, A., « Acquiring the Habit of Changing Governments Through Elections », *Comparative Political Studies* 2015, 48(1), pp. 101-129.

48 Vahanen, T., *Prospects of Democracy. A Study of 172 Countries*, Londres, Routledge, 1997.

49 Foweraker, J., *Making Democracy in Spain. Grass-Roots Struggle in the South, 1955-1975*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989.

logiciels pointus en analyse de réseaux pour représenter graphiquement la structure du réseau étudié. À l'inverse, les études qualitatives avec un nombre de cas analysés important existent également, lorsque, par exemple, des chercheur.e.s s'appuient sur un grand nombre d'entretiens. Dès lors se pose la question de l'analyse de l'immense matériau collecté. Bien souvent, la solution se trouvera dans le recours à des logiciels de traitement des données d'entretien (voir chapitre 6).

Une fois l'univers délimité et le nombre de cas défini, il convient de passer à la sélection de ces cas. La logique sera différente selon le nombre de cas que le/la chercheur.e souhaite couvrir. Si celui-ci/celle-ci opte pour l'étude d'un cas unique, la première possibilité est de choisir un cas typique, soit un cas qui est emblématique de ce qui semble être la tendance générale. Par exemple, pour une personne s'intéressant à l'euroscpticisme, étudier le Royaume-Uni serait pertinent car il s'agit d'un des états membres de l'Union européenne où cette attitude politique est la plus répandue dans la population, mais aussi là où elle est fréquente chez les élu.e.s, et cela depuis plusieurs décennies. Le référendum sur la sortie du Royaume-Uni de l'UE (le Brexit) en a été le meilleur exemple. De la même manière, celui/celle qui voudrait étudier les effets d'un système électoral proportionnel sur la vie politique pourra s'intéresser aux Pays-Bas ou à Israël, deux pays qui ont opté pour la représentation proportionnelle intégrale pour l'élection de leur parlement. Une autre option est de se pencher sur un cas déviant, un cas qui semble contredire une théorie bien ancrée en science politique. Le but est alors d'isoler les facteurs qui expliquent cette exception. Toujours à propos de la représentation proportionnelle, les « lois de Duverger » nous apprennent que ce mode de scrutin tend à produire un système de partis avec de nombreux partis et des coalitions flexibles (donc sans bipolarisation)⁵⁰. Une étude par cas déviant se penchera alors sur le cas de l'Espagne où deux grands partis, le PSOE et le PP, dominent historiquement et s'opposent le long de l'axe gauche-droite.

Lorsque le/la chercheur.e se décide pour une étude comparative portant sur un nombre de cas restreint, allant de 2 à 20 ou 30, les critères de sélection des cas qui s'appliquent sont logiquement différents. Les modes de sélection des cas les plus classiques remontent à John Stuart Mill qui propose deux logiques : la sélection de cas semblables ou dissemblables. Ces deux modes de sélection des cas se basent sur la configuration des variables indépendantes et dépendantes⁵¹.

ENCADRÉ 2.3. VARIABLE INDÉPENDANTE ET VARIABLE DÉPENDANTE

La variable dépendante est le phénomène que l'on cherche à expliquer. La variable indépendante est le facteur explicatif dudit phénomène. Dans une recherche, les hypothèses sont en fait des relations entre une variable indépendante et une variable dépendante que l'on va chercher à vérifier empiriquement.

À titre d'exemple, une étude qui vise à expliquer la transition vers la démocratie par le niveau de développement économique d'un pays et par le degré de sécularisation de la société a pour variable dépendante la transition vers la démocratie. Celle-ci est

50 Duverger, M., *Les partis politiques*, Paris, Armand Colin, 1951.

51 Gazibo, M. et Jenson, J., *op. cit.* ; Ankar, C., « On the Applicability of the Most Similar Systems Design and the Most Different Systems Design in Comparative Research », *International Journal of Social Research Methodology* 2008, 11(5), pp. 389-401.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
--------------------	---

CHAPITRE 1

LA SCIENCE POLITIQUE, UNE MOSAÏQUE DE POSTURES	9
1. Introduction	9
2. Le post-positivisme, une posture encore dominante	11
2.1. <i>La distinction entre science de la société et science de la nature est faible.</i>	11
2.2. <i>Il est possible de percevoir la réalité telle qu'elle est et de l'expliquer</i>	12
2.3. <i>L'observation de la réalité conduit à l'élaboration d'hypothèses et de « lois »</i>	13
2.4. <i>Il est possible de mesurer la réalité observée</i>	14
2.5. <i>L'objectif de la science politique est de produire un savoir falsifiable</i>	14
3. La posture compréhensive et la diversité des postulats constructivistes	16
3.1. <i>La réalité n'est pas observable au même titre que les phénomènes de la nature</i>	18
3.2. <i>La réalité est construite par des croyances partagées</i>	19
3.3. <i>La recherche des régularités est vaine. L'explication d'un phénomène n'est jamais mono causale</i>	20
4. Le réalisme critique, une posture médiane récente	20
Conclusion	22
Pour aller plus loin	22

CHAPITRE 2

LES GRANDES OPTIONS MÉTHODOLOGIQUES	25
1. Introduction	25

2. Les logiques de raisonnement : induction, déduction, abduction	25
3. Choix de l'échelle d'analyse : micro, méso, macro	30
4. La sélection des cas et la question de la comparaison.....	32
5. Analyse transversale vs. longitudinale.....	38
Conclusion	40
Pour aller plus loin	40

CHAPITRE 3

LES ÉTAPES DE LA CONSTRUCTION D'UNE STRATÉGIE DE RECHERCHE	41
1. Aperçu général des étapes de la construction d'une stratégie de recherche.....	41
2. Comment choisir un sujet de recherche ?.....	42
3. Comment formuler une question de départ ?.....	44
4. Comment réaliser un état de l'art ?	46
5. Comment choisir son cadre théorique ?.....	49
6. Comment formuler une question centrale et des hypothèses ?	50
7. Comment sélectionner ses cas ou son terrain ?.....	53
8. Comment opérationnaliser ses hypothèses ?	53
9. Comment choisir sa méthode de collecte et d'analyse des données ?	54
Pour aller plus loin	56
Annexe 3.1. Exemple de calendrier de travail.....	57
Annexe 3.2. Liste (non exhaustive) des principales revues scientifiques de la discipline	57

CHAPITRE 4

ENQUÊTES ET BASES DE DONNÉES.....	59
1. Introduction	59
2. Origines et développement	60
3. Articulation avec la théorie.....	61
4. Types de stratégie de recherche	63
5. Quelle population ?	64
6. Quel échantillon ?	65
6.1. Les types d'échantillonnage	65
6.2. Les méthodes d'échantillonnage probabilistes	66
6.3. Les méthodes d'échantillonnage non probabilistes	68
6.4. La taille de l'échantillon	69
7. Quel questionnaire ?	71
7.1. Question ouverte.....	72
7.2. Question fermée binaire	72

7.3.	Question fermée à choix multiple	72
7.4.	Question fermée de type échelle	73
8.	Quel mode d'administration ?	74
9.	Quelle analyse des résultats ?	75
10.	Deux exemples de recherches mobilisant la méthode d'enquête et de base de données.....	76
	Conclusion	81
	Pour aller plus loin	81
	Fiche de synthèse & conseils pratiques	82
	Annexe 4.3. Aperçu de bases de données disponibles.....	83

CHAPITRE 5

LES MÉTHODES EXPÉRIMENTALES	87
1. Introduction	87
2. Origines et développement	87
3. Définitions	91
4. Les types d'expériences	93
5. La question de la validité des résultats	95
6. Enjeux éthiques et épistémologiques	98
7. Deux exemples de recherche mobilisant les méthodes expérimentales	99
Conclusion	103
Pour aller plus loin	104
Annexe 5.1. Fiche de synthèse & conseils pratiques	105

CHAPITRE 6

LES ENTRETIENS.....	107
1. Introduction	107
2. Origines et développement	108
3. Définition et grands principes.....	109
3.1. Articulation avec la théorie	109
3.2. Types de stratégie	112
4. Comment faire ?	114
4.1. Sélection des cas et échantillonnage	115
4.2. Préparation de l'entretien.....	115
4.3. Déroulement de l'entretien	118
4.4. Analyse des données recueillies par entretien	123
5. Deux exemples d'enquêtes par entretiens.....	125

Pour aller plus loin	130
Annexe 6.1. Fiche de synthèse & conseils pratiques.....	131
Annexe 6.2 : Deux questions pratiques de déontologie.....	132
Annexe 6.3. Formulaire de consentement.....	133

CHAPITRE 7

L'ANALYSE DE DISCOURS ET DE CONTENU	135
1. Introduction	135
2. Origines et développement.....	136
3. Stratégies de recherche et approches théoriques.....	138
3.1. <i>L'analyse de contenu</i>	139
3.2. <i>L'analyse de cadrage</i>	141
3.3. <i>L'analyse de discours critique</i>	142
3.4. <i>Les récits</i>	144
4. Comment faire ?	146
4.1. <i>Constitution du corpus</i>	146
4.2. <i>Construction de la grille d'analyse</i>	147
4.3. <i>Codage</i>	148
4.4. <i>L'interprétation</i>	149
5. Exemples de stratégies de recherche	150
5.1. <i>Analyse de discours critique : le racisme dans la presse</i>	150
5.2. <i>Lexicométrie : le fédéralisme dans le discours français et allemand pendant la crise de l'Euro</i>	152
Conclusion	157
Pour aller plus loin	158
Annexe 7.1 Fiche de synthèse	159

CHAPITRE 8

LE TRAÇAGE DE PROCESSUS DANS UNE ÉTUDE DE CAS	161
1. Introduction	161
2. Origines et développement.....	162
3. Définition et grands principes.....	164
3.1. <i>Les mécanismes causaux</i>	164
3.2. <i>Le traçage de processus et les modes de raisonnement scientifique</i>	167
4. Comment faire ?	168
4.1. <i>Séquences et durée du processus</i>	168
4.2. <i>Type de documents</i>	169
4.3. <i>Constitution d'un corpus cohérent et exhaustif</i>	169
4.4. <i>Critères de qualité d'un document</i>	170

4.5.	<i>Triangulation des sources et des méthodes</i>	171
4.6.	<i>Condenser les documents</i>	172
4.7.	<i>Analyser les documents</i>	172
5.	Mécanismes causaux – exemples	173
	Conclusion	177
	Pour aller plus loin	177
	Annexe 8.1. Fiche de synthèse & conseils pratiques	178

CHAPITRE 9

	L'OBSERVATION EMPIRIQUE	179
1.	Introduction	179
2.	Origines et développement	180
3.	Définition et grands principes	181
3.1.	<i>Articulation avec la théorie</i>	181
3.2.	<i>Types d'enquêtes par observation</i>	186
4.	Comment faire ?	189
4.1.	<i>Définir et préparer son enquête</i>	189
4.2.	<i>La gestion sur le terrain</i>	190
4.3.	<i>Le recueil des données</i>	192
4.4.	<i>L'analyse des données d'observation</i>	194
5.	Deux exemples d'enquêtes par observation	195
	Pour aller plus loin	200
	Annexe 9.1. Fiche de synthèse & conseils pratiques	201
	CONCLUSION	203
	GLOSSAIRE	209

Méthodes de la science politique

Une initiation à la recherche en science politique à travers :

- des **conseils pratiques** pour mener à bien un travail de recherche
- une **présentation pédagogique** des méthodes de collecte et d'analyse des données
- des **exemples concrets** extraits de la littérature récente
- des **tableaux de synthèse**, des **misés en situation** et des **définitions des termes clés**

Pour apprendre à :

- élaborer une stratégie de recherche
- choisir et collecter les données pertinentes
- analyser et interpréter les résultats
- identifier les forces et les faiblesses de chaque méthode

Ramona Coman est professeure au Département de science politique de l'Université libre de Bruxelles. Ses recherches portent sur les modes de gouvernance de l'UE et les effets de l'intégration européenne sur les politiques des États membres.

Amandine Crespy est professeure au Département de science politique de l'Université libre de Bruxelles. Ses recherches portent sur le conflit et la légitimité démocratique dans l'Union européenne, en particulier en lien avec les politiques socio-économiques.

Frédéric Louault est professeur au Département de science politique de l'Université libre de Bruxelles. Ses recherches portent sur les élections et la participation politique en Amérique latine.

Jean-Frédéric Morin est professeur agrégé à l'Université Laval et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en économie politique internationale. Ses recherches portent sur les négociations commerciales et la gouvernance internationale de l'environnement.

Jean-Benoit Pilet est professeur au Département de science politique de l'Université libre de Bruxelles. Ses recherches portent sur les élections et les institutions dans les démocraties représentatives.

Émilie van Haute est professeure au Département de science politique de l'Université libre de Bruxelles. Ses recherches portent sur les partis politiques et la participation dans les démocraties représentatives.



<http://noto.deboecksuperieur.com> :

la version numérique de votre ouvrage

- 24h/24, 7 jours/7
- Offline ou online, enregistrement synchronisé
- Sur PC et tablette
- Personnalisation et partage

Dans le cadre du nouveau Système Européen de Transfert de Crédits (E.C.T.S.), ce manuel couvre **en France** le niveau : Licence, Master.

L 1-2-3

M 1-2

En Belgique Bachelier, Master
En Suisse Baccalauréat, Maîtrise
Au Canada Baccalauréat, Maîtrise

D

MESCPO

ISBN 978-2-8073-0224-2

ISSN 1373-0231

deboeck
SUPÉRIEUR

www.deboecksuperieur.com



9 782807 302242